



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

Marseille – L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne

Sophie Collin-Bouffier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/6728>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sophie Collin-Bouffier, « Marseille – L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 09 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6728>

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Marseille – L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne

Sophie Collin-Bouffier

Identifiant de l'opération archéologique : 7934

Date de l'opération : 2007 (PC)

Inventeur(s) : Collin Bouffier Sophie (SUP)

- 1 Le travail de l'année 2008 s'est concentré sur deux sites : le Roc de la Croix, identifié en 2004, et le dit « *oppidum* » de Marseilleveyre, respectivement localisés dans les parties sud-est et sud du bassin. Les prospections elles-mêmes n'ont pas conduit à la découverte de nouveaux sites, mais ont conforté les résultats des années précédentes (BSR PACA, 2006 : 149-150 et 2004 : 193.).

Marseilleveyre

- 2 À Marseilleveyre, nous avons confirmé les observations faites depuis un siècle par les différents chercheurs (Rothé, Tréziny, 2005) bien que les trouvailles en surface se soient raréfiées et que l'on ne constate plus aujourd'hui de structures en place. Ainsi les vestiges de murs apparus sur le plateau oriental du site n'existent plus de nos jours, probablement enfouis sous une dense végétation de maquis ou aplanis par les diverses interventions modernes. Mais le mobilier, que nous avons généralement peu ramassé, est analogue à celui qu'avait publié notamment Lucien-François Gantès : céramique non tournée, amphore étrusque, fragments de meules. Les balles de fronde sont également très abondantes, à proximité des limites de l'*oppidum*, sous les falaises orientales ainsi que de part et d'autre de la fortification occidentale du site.

- 3 La partie la plus notable du travail a consisté à dresser le relevé du site sous la conduite et la responsabilité de Vincent Dumas pour une éventuelle intervention archéologique.

Roc de la Croix

- 4 Sur le Roc de la Croix, nous avons conduit une campagne de sondages plus étendus pour tenter de mettre au jour des structures d'habitat qui auraient pu nous échapper auparavant vu les faibles dimensions des fouilles entreprises. Nous avons ainsi ouvert toute la terrasse supérieure, sur laquelle nous avons découvert un mobilier intéressant du début du VI^e s. voire du VII^e s. av. J.-C. , certains tessons de céramique non tournée et à décor incisé pouvant remonter assez haut dans la chronologie. L'investigation n'a pas livré les résultats escomptés : nous n'avons découvert aucune structure en dur, aucun trou de poteau. Seule la présence relativement abondante de fragments de torchis rubéfié suggère l'existence d'un habitat en matériaux périssables. Il semble également que l'occupation durable du site ait été limitée à sa partie supérieure.
- 5 Les sondages réalisés sur les terrasses inférieures n'ont donné aucun résultat. La plateforme supérieure, d'une superficie totale d'environ 35 m², n'a été « bâtie » que sur une partie très réduite, au centre nord de la terrasse. On ne peut déterminer la typologie, ni la superficie, ni même la fonction de l'éventuel bâtiment.
- 6 Les seules informations nous sont données par le mobilier céramique qui date la terrasse, comme l'ensemble du site, de la première moitié du VI^e s. av. J.-C.
- 7 La découverte de nombreuses balles de frondes dans la partie d'éboulis située en aval de la terrasse à l'est suggère que le site a été détruit violemment. Les traces d'incendie visibles sur les morceaux de torchis confortent cette hypothèse. En revanche, l'apparente absence de fortification suppose que les occupants du site se satisfaisaient des défenses naturelles du Roc de la Croix.
- 8 La présence de fragments de meule en basalte incite également à supposer que le site a été occupé durablement, même si sa chronologie ne dépasse guère, semble-t-il, une cinquantaine d'années. Les habitants du Roc de la Croix transformaient les céréales qu'ils produisaient vraisemblablement sur les terrasses et versants alentour. Le faciès céramique du site, qui comporte 75 % de céramique locale non tournée et 25 % de céramique importée, en majorité étrusque, montre que le Roc de la Croix était habité par des indigènes en contact avec les trafiquants méditerranéens.
- 9 Le rôle de Marseille dans la redistribution des produits méditerranéens, notamment étrusques, est désormais avéré et la présence discrète de céramique massaliète fine sur la terrasse supérieure incite à supposer l'existence de contacts entre les Grecs du Vieux-Port et les habitants du Roc de la Croix.
- 10 COLLIN BOUFFIER Sophie

AUTEURS

SOPHIE COLLIN-BOUFFIER

SUP